VENTE POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables délinquants, Quatrième District, Paroisse d'Orléans.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Quatrième District, Paroisse d'Orléans. No 2044 rue Magazine.

Nlle-Orléans, 12 juin 1902.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixée par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 12 juillet 1902, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la conception des taxes accordées dans les années 1900 et 1901, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31me jour de décembre 1900 et du 31me jour de décembre 1901, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final avec tous les dépens.

Les noms inscrits délinquants pour taxes, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessement de ladite année, et la propriété imposable assessée à chacun devant être offerte en vente, est comme suit, à savoir—

APKEN, WM A.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 00
Total $14 00

1 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Water, Levée Philip et Bourgeat, désigné comme lot no 6, dans l'îlet No 4, mesurant 21 pieds de face à la rue Water sur 90 pieds de profondeur.

APKEN, WILLIAM—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $0 90
Taxe de levée, district d'Orléans 15
Total ..... $ 1 05

2 Une partie de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Première, Johnson et Deuxième, désignée comme lot nos 2 à 6, dans l'îlet no 436, mesurant 217 pieds de face à la rue Première sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

BAUDEAN A.—
Taxes d'Etat de 1901 ..... $4 80
Taxe de levée, district d'Orléans 80
Total $5 60

3 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Water, Levée, Adèle et Josephine, désigné comme lot G dans l'îlet No 1, mesurant 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 33 pieds de profondeur sur une ligne et 43 pieds sur l'autre et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Josephine.

CAREY, JULIA L., maintenant femme de BY REGBER—
Taxe d'Etat de 1901 90
Taxe de levée, district d'Orléans 15
Total ..... $ 1 05

7 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Première, Johnson et Deuxième, désignés comme lots Nos 10 et 11 dans l'îlet No 415, mesurant 60 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Deuxième sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

CHRISTIE, Mme ELLEN—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $8 40
Taxe de levée, district d'Orléans 1 40
Total $9 80

9 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Magazine, Quatrième et Troisième, désigné comme partie des lots nos 12 à 14 dans l'îlet no 136, mesurant 25 pieds de face à la rue Quatrième sur 96 pieds de profondeur.

ELLERMAN, ALBERT H. W.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $21 00
Taxe de levée, district d'Orléans 3 50
Total $24 50

15 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Clontarf, Troisième et Pleasant, Sixième, désigné comme lot C dans l'îlet no 159, mesurant 56 pieds de face à la rue Troisième sur 93 pieds 6 pouces de profondeur sur une ligne et 94 pieds sur l'autre.

FINNERTY, MARY E.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $6 60
Taxe de levée, district d'Orléans 1 10
Total $7 70

21 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Rousseau et St Denis, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 22 dans l'îlet no 275, mesurant 25 pieds de face à la rue Deuxième sur 119 pieds 8 pouces de profondeur.

FEYE, G. W.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 00
Total $14 00

23 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Rousseau, Adèle et St André, désigné comme lot No 61 dans l'îlet no 32, mesurant 65 pieds de face à la rue St André sur 124 pieds 10 pouces de profondeur.

HERBERGER, JOSEPH F.
Taxe d'Etat de 1901 ..... $2 70
Taxe de levée, district d'Orléans 45
Total $3 15

28 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Magnolia, Washington et Quatrième, désigné comme lot no — dans l'îlet No 245, mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magnolia sur 90 pieds de profondeur.

HOSEY, Mme M—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 00
Total $14 00

31 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annunciation, Laurel, Washington et Quatrième, désigné comme lot A, dans l'îlet No 95, mesurant 41 pieds de face à la rue Quatrième sur 116 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Quatrième et Laurel.

KOENGER, Mme LOUISA—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $15 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 50
Total $17 50

32 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nlle Orléans dans l'îlet borné par les rues Berwick, Dryades Troisième et Deuxième, désigné comme lot No 2 dans l'îlet No. 261, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Deuxième sur 102 pieds de profondeur.

LYNCH, ELIZABETH—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $ 2 40
Taxe de levée, district d'Orléans 40
Total ..... $ 2 80

38 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bud, Liberté, Howard, Jackson et Philip, désigné comme lot no 6 dans l'îlet no 336, mesurant 30 pieds de face à la rue Howard sur 125 pieds de profondeur.

MORRIS, RICHARD—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans 70
Total $4 90

40 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Howard, Frenchmen, Sixième et Washington, désigné comme lot no 38 dans l'îlet no 340, mesurant 30 pieds de face à la rue Howard sur 125 pieds de profondeur.

NEGROTTO, Succession B. Sr.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $9 10
Taxe de levée district d'Orléans 35
Total $9 45

46 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Willow, Clairborne, Troisième et Quatrième, désigné comme lot F dans l'îlet no 483, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Willow sur 76 pieds 10 pouces de profondeur.

STAUB, JOSEPH et ELLA—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $14 40
Taxe de levée, district d'Orléans 2 40
Total $16 80

53 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, et André et Josephine, désignée comme lots Nos 15 et 16 dans l'îlet no 107, mesurant 62 pieds de face à la rue Laurel sur 160 pieds de profondeur.

SCHMIDT, REINKE G.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $3 40
Taxe de levée, district d'Orléans 40
Total $3 80

85 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Rousseau, Josephine et Adèle, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 31, mesurant 31 pieds de face à la rue Adèle sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

WEGMAN, PETER—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $ 9 00
Taxe de levée, district d'Orléans ... 1 50
Total $10 50

56 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Chippewa, St Marie et Félicité, désigné comme lot no 4 dans l'îlet nos 68, mesurant 31 pieds de face à la rue Félicité sur 127 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 137 pieds sur l'autre.

WEIS, JOHN JOSEPH—
Taxe d'Etat de 1900 ..... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans 50
Total $3 50

97 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Clara, Première et Deuxième, désigné comme lot I dans l'îlet no 379, mesurant 14 pieds de face à la rue Clara sur 96 pieds 4 pouces de profondeur.

WEIS, JOHN JOSEPH—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans 50
Total $3 50

98 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dîme district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Clara, Première et Deuxième, désigné comme lot I dans l'îlet no 379, mesurant 14 pieds de face à la rue Clara sur 96 pieds 4 pouces de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisant de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et les dépens dus par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

ROBT. EWING.
Collecteur de Taxes d'Etat, pour le Quatrième District, Paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26—juil 3 10 12

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Quatrième District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Du 4me District, paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 12 juin 1902.

Conformément à la section 62, de l'acte 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le Quatrième District, paroisse d'Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes des années 1900 et 1901, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, le SAMEDI, 12 juillet 1902, à 11 heures A. M. et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, et continueront à l'être, conformément à la loi préparatoire à la dite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de vente pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

ROBT. EWING.
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, Paroisse d'Orléans, Lne.
12 juin—12 19 26—juil 3 10 12

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Splendide Propriété de Résidence et Commerciale,

No 1319, avenue Canal,

A l'encoignure de la rue N. Liberté et la résidence double à deux étages dans son arrière fond Nos 110 et 112 rue N. Liberté,

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE

Ire John Friedrich et als vs Laura E. Milford, Edwin B., Robert L. et Stella Friedrich.

No 67,972.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER.—Geo. G Friedrichs Encanteur,—Bureau No 833 rue Commune—MARDI, le 29 juillet 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et ordre rendu, lu et signé en cour ouverte le 26me jour de juin 1902, par l'Hon. W. R. Somerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, de la propriété foncière de valeur ci-après décrite, à savoir:

La remarquable résidence et magasin en bois à deux étages, No 1319 avenue Canal, à l'encoignure de la rue Nord Liberté et la présente résidence double en bois à deux étages dans le fond, Nos 110 et 112 rue Nord Liberté, plus complètement décrites comme suit, à savoir: Un certain morceau ou portion de terre situé, se trouvant et étant dans le faubourg Trémé, deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Canal, les rues Nord Liberté [autrefois Trémé], Franklin et Douane, désigné comme le lot No 1, sur un certain plan fait par Jean Communy, voyer de l'ancienne municipalité Numéro un, daté le 9 décembre 1841, déposé en l'étude de Zenon Cavillier, notaire en cette ville. Ledit morceau ou portion de terre formant l'encoignure des rues Canal et N. Liberté et mesurant en mesure anglaise 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue du Canal sur 114 pieds de profondeur et façade à la rue N. Liberté; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, vendue sujette à un bail sur la propriété de l'encoignure expirant le 31 mars 1903. Le propriété entière rapportant un revenu annuel de $960.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans par des billets de l'acquéreur, portant 7 0[0 par an d'intérêt de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement final et garantie par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 0[0 honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année 1902 aussi bien que les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis s'il y en a, et également le coût de l'acte de vente, lequel doit être passé pardevant Dunière Rouen, Esq., notaire. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt comptant de 10 0[0 au moment de l'adjudication de façon à lier la vente.

26 juin—26—juil 1 8 15 29-30

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etablissement d'affaires et résidence à deux étages,

A l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa.

Occupé depuis des années comme une épicerie et buvette.

Le joli cottage simple, No 313 rue Fern coin Levée, sur un entre grand lot de terre.

Succession d'Elizabeth Martin.

No 67,661—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI, le 22 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. R. Somerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 19 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée la ci-après décrite propriété à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le Sixième District dans l'îlet borné par la rue Chippewa, l'avenue de la Louisiane, les rues Tchoupitoulas et Tchoupitoulas, et mesurant, en mesure américaine, trente (30') pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt huit (128') pieds de profondeur et façade sur la rue Chippewa, formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa.

Les améliorations comprenant la résidence à deux étages, substantielle et bien construite et établissement d'affaires, maintenant occupée, et elle a été pendant plusieurs années comme une épicerie et buvette, et contenant douze chambres bien finies et portant les numéros municipaux 625 et 627 de l'avenue de la Louisiane et rapportant un revenu de $25 par mois à un bon locataire payant.

2° Une portion de terre dans le Septième District avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans l'îlet No 49 borné par les rues Levée, Fern, Hunt et Commercial, le dit lot formant l'encoignure des rues Fern et Levée, étant connue comme les Nos 1 et mesurant d'après un plan de W. R. Williams, voyer, cinquante deux [52'] pieds, six [6''] pouces et cinq [5''] lignes sur une ligne courant parallèle à la rue Levée sur cent cinquante neuf [159'] pieds de profondeur et façade à rue Fern, sur cent quatorze [114'] pieds huit [8''] pouces et quatre [4''] lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot 2 sur le dit plan. Les améliorations sont un bell cottage simple portant le numéro municipal 313 rue Fern, contenant 4 chambres et loué au taux de $4 par mois.

Conditions—La moitié comptant; la balance payable en douze mois de la date de l'adjudication; la portion de crédit du prix devant être en un billet ou billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1902 devant être payée par les acquéreurs, un dépôt de 10 0[0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juin—22 29 — juil 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DOUBLE,

724 et 726 avenue Elmire, Alger,

A proximité de ferrée [bateaux vapeurs] marchés églises et écoles.

Succession de Sarah Marshall et d'Isaac Marshall, consolidée.

Nos 67,727 et 67 661—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI, le 22 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau. 630 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 18 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme lot No 12 de l'îlet No 22 maintenant No 128, lequel est borné par les rues Elmire, Opelousas, autrefois Market, les avenues Pacifique et Bridell, autrefois rue Jackson; ledit lot mesurant trente (30') pieds de face à la rue Elmire sur cent vingt-trois (123') pieds huit (8") pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 724 et 726 rue Elmire.

Conditions—Une moitié comptant, la balance en douze mois, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication; le billet pour la portion de crédit du prix devant être garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 0[0 au moment de la vente; acte de vente pardevant Edwin R. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

21 juin—21 22 29—juil 6 13 20 22

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Frank Zengel, administrateur de la succession d'Edward Fulton vs Charles Evans

No 67,881 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — le JEUDI, 24 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 3 juin 1902, et signé le 9 juin 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terre dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, anciennement Carrollton, étant les lots neuf et dix dans l'îlet portant le vieux numéro (124) cent vingt quatre, borné par les rues Clinton (maintenant Cherokee) Millaudon, McCarty et De Armas (maintenant Mississipi), sur et d'après un plan par William Torchy, voyer, daté le 4 avril 1852, en l'étude de A. Chapella, ancien notaire; chaque lot ayant une façade de trente pieds sur la rue Cherokee (anciennement Clinton), par cent vingt pieds de profondeur; le lot dix forme l'encoignure de la rue Cherokee (anciennement Clinton) et de la rue Mississipi (anciennement De Armas.)

Conditions—La moitié comptant et la balance payable en douze mois, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, la portion de crédit devant être divisée en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs garantis par hon et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et par les stipulations usuelles d'assurances et autres clauses de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de 1902, et faire un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juin—22 29—juil 6 13 20 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme O. H. Doty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 68 096—Division D—Attendu que Mlle Harriet H. Love a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme O. H. Doty, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. Medicus Vance, avocat.

2 juil—2 6 11

Succession de Noah Ross.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 67,986 —Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Hester Wanters, veuve de Noah Ross, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Lyle Saxon, avocat. 3 juil—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Mme Mary M. Grote vs A. John Solari et als.

No 67.557— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 31 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 juin 1902, et d'un jugement rendu le 18 juin 1902 et signé le 24 juin 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et en vertu d'un ordre daté le 28 avril 1902, de l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans la succession de Mme A. M. Solari, No 61,794 du docket de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La magnifique propriété commerciale, remarquablement placée, comprenant les trois splendidement construite et imposante magasins, bâtisses à bureaux et hôtel combiné en briques, à quatre et trois étages, Nos 201, 203, 205, 207 et 209 rue Royale, et Nos 703, 705, 707, 709, 711, 713 et 715 rue Dauphine et formant l'encoignure nord-ouest des rues Royale et Dauphine, un des mieux et plus favorablement connus en cette ville.

Le terrain sur lequel les susdites bâtisses et améliorations sont construites comprend cinq certains lots, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bienville, Dauphine et Bienville, mesurant ensemble, plus ou moins, 74 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Royale, 75 pieds de largeur sur la ligne du fond, sur 127 pieds 11 pouces de profondeur et façade sur la rue Dauphine, et 127 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté du côté de la rue Bienville. Le terrain est spécialement décrit comme suit:

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le susdit district et îlet, mesurant, d'après un devis par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 20 février 1872, annexé pour référence à un acte de vente enregistré devant C. T. Genist, notaire, le 1er mars 1872, 56 pieds de face à la rue Royale sur 60 pieds 4 pouces de profondeur et façade sur la rue Dauphine et entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet et contigu au morceau ou portion de terre et dessus premièrement décrit, mesurant 24 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Royale sur 60 pieds 3 pouces de profondeur.

Troisièmement—Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le même district et îlet, et contigu dans le fond aux ci-dessus premièrement et deuxièmement décrits morceaux ou portions de terre et lot de terre, désigné par la lettre G, sur un devis par Louis Pilié, ancient voyer de ville, daté le 27 mai 1895, annexé à un acte de vente pardevant John Bendernagel, ancien notaire, le 3 juin 1895, d'après lequel ledit morceau ou portion de terre mesure 67 pieds 7 pouces de face à la rue Dauphine, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 75 pieds entre lignes parallèles; lesdites mesures étant toutes plus ou moins.

Cette propriété est à un îlet de la rue Canal et à part de la rue Canal est l'encoignure la plus marquante en cette ville. Des locataires ont été faites non seulement dans la vente, mais sur la propriété, par quelques-uns de nos plus grands marchands, donnant une fixité en valeurs sans supérieure. Les améliorations nouvellement achevées et de mois de construction dans le voisinage démontre combien la propriété en [est endroit est enviable comme placement. L'Hôtel Commercial d'un côté et l'Hôtel Fabacher de l'autre sont des exemples prouvant combien ils sont recherchés par les capitalistes dans ce voisinage. L'emplacement de maisons de commerce telles que celles de MM. Fabacher & Co, Solari W. G. Tebeault, Montélieux, Meiner, Fink et autres garantit cette stabilité inégalée est une des plus essentielles et décisives dans le commerce comme placement.

Comme locataire le marchand y trouvera un commerce augmentant et fixe, le résultat de l'immense trafic se glissant à chaque heure de jour. En dehors de quelques îlots de la rue du Canal il n'existe pas un autre îlot sur lequel le trafic est aussi grand. Comme placement le capitaliste trouvera sécurité, augmentation en valeur et bon rapport; ne laissant rien à désirer, soit pour le marchand ou le capitaliste.

Il est exclusivement recommandé à ceux qui désirent un placement d'affaires lucratives ou un placement par excellence. La propriété ci-dessus décrite ne loue par mois aux taux de $5,880 par an. L'acquéreur peut en prendre possession le 30 septembre 1902, s'il le désire.

2° Cinq certains lots de terre, contigus, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet bornés par les rues Tchoupitoulas, [et Levée], Water, Serapara et Première, mesurant ensemble 127 pieds 10 pouces et 1 1[3 de ligne de face à la rue Tchoupitoulas et 126 pieds 6 pouces et 7 2[3 lignes de face à la rue Water sur 90 pieds plus ou moins de profondeur et façade sur la rue Serapara, et 86 pieds 3 pouces et 4 4[5 ligne de profondeur sur le côté supérieur le plus près de la rue Première, donnant une étendue superficielle de plus de 11,600 pieds. Lesdits lots sont spécialement décrits comme suit: Deux desdits lots sont désignés par les Nos 5 (ou 11), 6 (ou 13) sur un devis marqué B, annexé à un procès verbal de l'encanteur. Un desdits lots est désigné par le No 5 sur un plan par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851, et par le No 11 sur la mappe de cette ville et deux desdits lots sont désignés par les Nos 11 et 13 sur un plan par M. Harrison, voyer, daté le 22 juin 1860, déposé en l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire, et par le No 2 sur un plan de subdivision des lots Nos 1, 2, 3 et 4 par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851, déposé en l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire. Les dits lots mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 5 [ou 11] et 6 [ou 13] mesurant chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas. Le lot No 5 (ou 12) mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Water sur une profondeur de 88 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Première le divisant du lot No 5 (ou 11), 89 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6 (ou 13) lequel dit lot No 6 (ou 13) a une façade de 31 pieds 6 pouces 7 lignes à la rue Water sur une profondeur et façade sur la rue Serapara de 90 pieds; le tout plus ou moins. Ledit lot No 6 (ou 13) formant l'encoignure des rues Water, Serapara et Tchoupitoulas. Les lots No 5 (ou 11) et No 6 mesurant chacun environ 24 pieds de face à la rue Water, 23 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, par les profondeurs suivantes: Le lot No 5 (ou 11) 88 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus près de la rue Serapara, le séparant du lot No 5 (ou 12), et 87 pieds 7 pouces et 3 2[3 lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 4 lequel dit lot No 4 a une profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Première le séparant du lot No 3 de 86 pieds 11 pouces et 3 4[5 lignes. Le lot No 3 mesurant 25 pieds 5 2[3 pouces de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces et 1 1[3 lignes, de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds 11 pouces, et 5 4[5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4 sur une profondeur de 86 pieds 3 pouces, et 4 4[5 lignes sur la ligne de côté supérieur la plus près de la rue Première étant la même plus ou moins.

3° Trois certains lots de terre contigus situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levée), Water, Première et Serapara, mesurant ensemble 71 pieds 7 pouces et 2[3 ligne de face à la rue Waters, 71 pieds 1 pouce et 1 1[3 ligne de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds 7 pouces et 2 2[3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Serapara et 97 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Première, donnant une étendue superficielle d'environ 6,400 pieds. Les susdits lots sont décrits spécialement comme suit: Un desdits lots est désigné par le No 1 sur un plan par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851 et par le No 8 sur la carte de cette ville, et deux desdits lots sont désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan par E. Buisson, voyer, le 10 mars 1852, et connus comme les lots Nos 6 et 7 sur la carte de cette ville. Lesdits lots mesurant comme suit, à savoir: Le lot 1 (ou 8) mesurant 25 pieds 5 pouces et 2[3 ligne de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces et 1 1[3 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 85 pieds 7 pouces et 2 2[3 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Serapara, 84 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne supérieure la plus près de la rue Première, le divisant du terrain No 1 (ou 6). Les terrains Nos 1 (ou 6) et 2 (ou 7) mesurent chacun 23 pieds 1 pouce de façade à la rue Water, 23 pieds 9 pouces et 4 lignes de façade à la rue Tchoupitoulas, sur les profondeurs suivantes:

Terrain No 1 [ou 6] a 91 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Serapara, le divisant du terrain No 1 (ou 8); 94 pieds et 5 pouces sur la ligne de division du terrain No 2 (ou 7), lequel terrain No 2 (ou 7) a 97 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté supérieur la plus près de la rue Première.

4° Un certain lot de terre situé dans le district en troisième lieu désigné par le No 4 sur un plan de C. A. Hedin, voyer, en date de décembre 1852, et par le même numéro sur la mappe de cette ville, et mesurant 23 pieds, 11 pouces et 6 lignes rue Water; 23 pieds, 3 pouces et 7 lignes rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 108 pieds, 10 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Serapara et 107 pieds 4 pouces 1[2 ligne du côté supérieur le plus près de la rue Première.

A moins qu'un meilleur prix pour fabrique ou entrepôt ne pourrait être trouvé. Les voies de chemins de fer ne sont pas à plus de 20 pieds de la propriété, et la rivière pas à plus de 50 pieds, donnant ainsi d'excellentes facilités pour le transport des marchandises qui peuvent être transportées à la propriété ou peuvent en être transportées des chars ou des steamers. Le gain ainsi dans le transport est énorme. C'est ainsi un des rares sites qui restent sur la rivière utilisables pour des objets de commerce.

Il ne sera pas longtemps avant que les propriétés de ce genre soient si prétieuses que leurs prix s'élèveront aux plus haute chiffres. On les achète si rapidement que même aux prix les plus élevés on n'en trouvera pas. Maintenant est le moment; l'avenir des propriétés de ce genre est trop brillant pour qu'on tarde à les acquérir.

Les propriétés ci-dessus décrites en second, troisième et quatrième lieu sont vendues sujettes à un bail expirant le 30 septembre 1902, au taux de $1,296 par an.

Une copie duquel peut être vue au bureau des encanteurs.

5° L'élégante résidence en bois à deux étages et mansarde avec vestes terminées, No 2015 avenue St Charles. Elle est retirée de la banquette, entourée d'une riche barrière en fer, contenant grand vestibule central, colonnes à arches, chambre de réception, literarie, salle à manger, lavabo, lieux d'aisance en porcelaine, office butler, cuisine, cave, galeries sur la façade et dans le fond au rez de chaussée; vestibule, neuf vastes et aérées chambres à coucher, plusieurs desquelles ont des lavabos stationnaires, chambres à bain, armoire pour linguerie, chambre basse en cèdre et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage. La mansarde contient trois grandes chambres à coucher, chambres pour malles, etc. Dans le fond est une bâtisse en bois à un étage, contenant deux chambres pour domestiques. Dans le fond sur le côté à distance de la résidence, se trouve l'écurie et la remise. Il y a trois grandes